Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260424-2026_30-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de SAINT-DONAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2026-30

L'an deux mil vingt-six le vingt-quatre avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Michel PETRA, Maire.

Présents : MM Michel PETRA Michel, Marie-Annick GÉLIN, Laurent CARRÉ, ~~Caroline KOENIG~~, Johan BERTRAND, ~~Gilles NICOL~~, ~~Sandrine DAMANY~~, Isabelle LE CARDINAL, Julien MEHEUST, Anthony LE COCGUEN, Sandra LE VACON, ~~Marine CARDINAL~~, Pierre-Emmanuel VILLA, Séverine PALLU, Fabienne LE FOLL.

Absents excusés :

Caroline KOENIG qui a donné procuration à Marie-Annick GÉLIN
Gilles NICOL qui a donné procuration à Johan BERTRAND
Marine CARDINAL qui a donné procuration à Isabelle LE CARDINAL
Sandrine DAMANY qui a donné procuration à Laurent CARRÉ

Secrétaire de séance : Laurent CARRÉ

Nombre de présents : 11 **Nombre de votants** : 15

Nota : Le Maire certifie que la convocation a été faite le 21 avril 2026

2026-30 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales de 3 %, ceux-ci n'ayant pas été révisés depuis 2011/2012, afin de permettre un alignement et un équilibre avec les autres communes de même taille.

	TAUX 2025	TAUX 2026
Taxe Foncière Bâti	21.58%	42.34%
Taxe Foncière Non bâti	87.14%	89.75%
Taxe habitation	19.92%	20.52%

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260424-2026_30-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention :

- **ADOPTE** la proposition pour 2026 d'augmenter les taux tels que présentés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Laurent CARRÉ

Le Maire,
Michel PETRA